



Les trophées du développement durable

Chaque jour, de nombreuses innovations et bonnes pratiques ouvrent la voie d'un nouveau modèle économique où croissance et développement durable ne sont plus antinomiques. Ils font désormais partie du langage de l'entreprise.

Pourtant, ces initiatives sont encore peu ou pas valorisées et restent trop souvent méconnues du grand public.

C'est fort de ce constat que sont organisés annuellement, depuis 10 ans, les Trophées du Développement Durable® par Caux Seine Agglo, Caux Seine développement, le Réseau GRANDDE et leurs partenaires.

Ils encouragent les acteurs normands dans l'évolution des territoires, des entreprises et des citoyen(e)s vers une prise en compte du développement durable.

En effet, ces Trophées, ouverts à tous, soulignent la mobilisation d'acteurs locaux qui agissent en faveur du développement durable et mettent en lumière la richesse et la diversité des initiatives qu'ils portent. 13 lauréats ont été valorisés lors de la cérémonie du 22 juin dernier.

Seine-Maritime Attractivité qui a en effet vocation à œuvrer en faveur de l'attractivité du territoire, s'associera dès 2018 à cet événement incontournable et fédérateur pour le territoire de Seine-Maritime.

CONTACT :
Bruno Morin - 06 73 94 74 69
Bruno.morin@sma76.fr

En savoir + 
seine-maritime-attractivite.com



“
Les EPCI reflètent la diversité de notre territoire

Jean-François BURES
Président de
Seine-Maritime Attractivité
Vice-Président du Département

Édito

ÊTRE ATTENTIF A UNE VÉRITABLE COHÉSION TERRITORIALE

20, c'est désormais le nombre d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale qui composent le département de Seine-Maritime depuis le 1er janvier 2017.

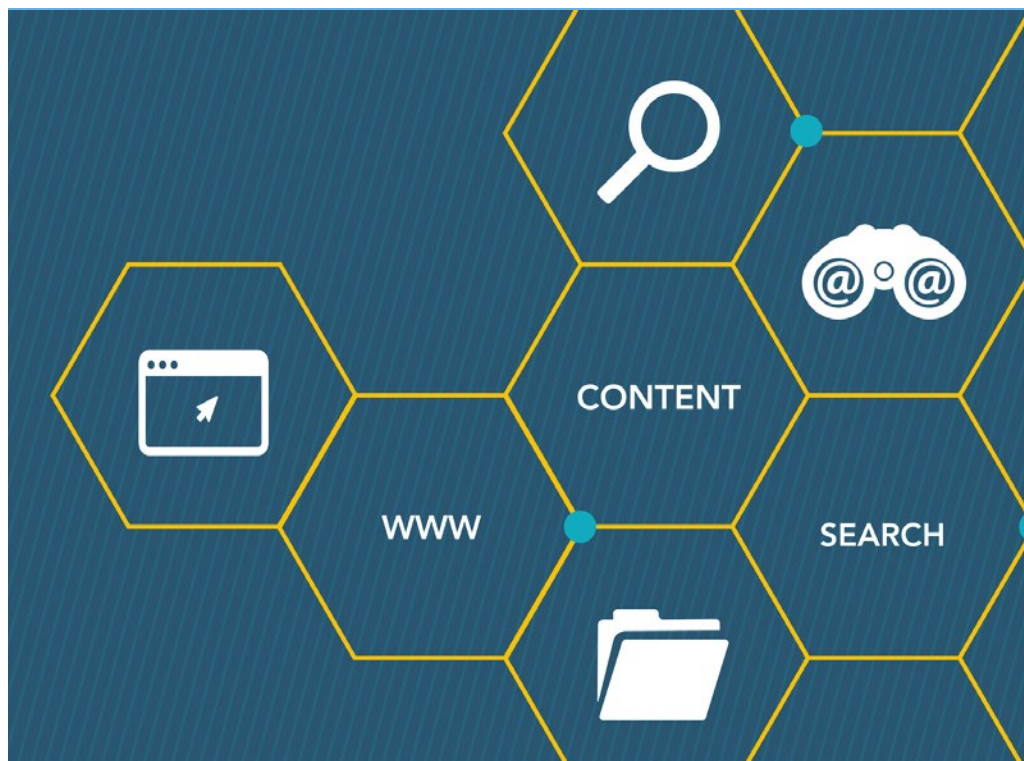
Ces « EPCI » couvrent 100% de notre territoire départemental mais reflètent en réalité une grande diversité de situations. Depuis la Métropole de Rouen ou l'Agglomération Havraise jusqu'à la communauté de communes de Londinières en passant par celle de Plateau de Caux Yerville-Doudeville ou des Villes Sœurs, ces nouvelles entités sont riches de leurs différences et de leur personnalité. Elles ont élu ou élargi en tout début d'année leurs exécutifs et ces derniers se sont immédiatement concentrés sur la mise en œuvre des compétences que la loi leur attribue devant une grande variété de problématiques.

Face à des situations si différentes, le Département et son agence Seine-Maritime Attractivité sont attentifs à ce qu'une véritable cohésion territoriale existe et qu'une solidarité entre chaque échelon se concrétise pour un développement le plus harmonieux possible de notre département. Dans ce contexte, je me réjouis, tout comme l'exécutif départemental et son Président Pascal Martin, de la grande marque de confiance qu'une majorité de ces intercommunalités aient décidé de manifester à notre agence en y adhérant dès cette première année d'existence.



Transition digitale des acteurs du territoire

Un pôle d'expertise pour accompagner cette transformation



La technologie fait partie intégrante de l'entreprise, les outils numériques devenant un facteur central de croissance et de rentabilité. Quels sont les atouts du numérique pour les socio-professionnels touristiques et culturelles ?

Qu'il s'agisse de s'adapter au changement pour rester compétitif ou de faire évoluer une activité, la transformation digitale de l'entreprise est devenu incontournable. Par définition, elle se réfère aux changements liés à la mise en œuvre des nouvelles technologies dans toutes les strates de l'activité : communication, prospection, commercialisation, visites culturelles et animation de communautés d'ambassadeurs ou de clientèle. De nombreux acteurs se posent ainsi la question de se convertir au digital.

L'enjeu aujourd'hui n'est pas de savoir si le numérique apporte des avantages aux entreprises, mais plutôt comment elles peuvent faire face à sa croissance rapide, qui impacte non seulement les ressources, les processus et les produits, mais surtout le comportement des consommateurs.

La transformation numérique varie beaucoup d'une entreprise à l'autre en fonction de son secteur d'activité et de son métier. Afin d'accompagner les territoires et ses acteurs dans cette transformation, Seine-Maritime Attractivité propose aux prestataires touristiques privés et institutionnels, ainsi qu'aux EPCI un accompagnement personnalisé. S'appuyant

sur un pôle expertise digital stratégique, technique et juridique, Seine-Maritime Attractivité peut ainsi conseiller et accompagner les structures dans la mise en place de leurs outils digitaux et repenser avec eux la gestion des ressources : En un mot, le travail consiste à évaluer leur ambition, à développer des objectifs clairs et à mettre en place des outils intégrés à toute organisation. « *L'outil est toujours central dans la demande d'accompagnement. Un hébergeur va souhaiter lancer un site interne ou multiplier ses canaux de commercialisation sur des OTA (booking, Priceline, etc...). Notre rôle est d'évaluer avec lui ses objectifs et de rationaliser son projet en fonction de ses ressources : budget, qualité, ressources humaines, etc...il arrive souvent que le projet initial ne soit pas adapté à l'entreprise, dans ce cas, nous proposons des outils en cohérence avec l'ambition du propriétaire et son environnement.* » explique Estelle Mottet, responsable Communication et E-Marketing à Seine-Maritime Attractivité.

Ces accompagnements, proposés aux socio-professionnels touristiques et culturels depuis plusieurs années par le Comité Départemental du Tourisme, ont été élargis aux EPCI adhérents depuis la naissance de Seine-Maritime Attractivité : des ateliers et formations en groupe ou sur-mesure sont organisés et/ou animés par les experts digitaux de l'agence. De nombreux outils permettant une transformation digitale adaptée sont également proposés : raccordement du site internet d'offices de tourisme à la base

de données normande, partage des jeux de données concernant les animations des territoires, outils de commercialisation en ligne multicanal, mise en place de newsletters automatisées, etc.

Accompagnements

• Système d'Information touristique et ses modules e-marketing (Tourinsoft) :

- Gestion de l'accueil
- Qualification de l'offre touristique
- Data et jeux de données
- Gestion des stocks
- Newsletters automatisées
- Statistiques
- Conseils et accompagnements techniques

• Commercialisation en ligne multicanal

- Les aspects juridiques
- Plan de commercialisation et adaptation des produits à la vente en ligne
- Open pro gîtes, locations et campings : outils de vente en ligne (web- planification, comptabilité, relation clientèle)
- Open billet : outils de vente en ligne d'activités, visites et festivals (gestion des contingences, des réservations, e-billets et contrôle digitalisé, relation clientèle)
- Mise en place de sites de vente en ligne
- Conseil et accompagnement technique

• Stratégie digitale

- Valorisation de son territoire par l'évènement
- Rédiger et concevoir une Newsletter
- Gestion de sa base de données clientèles et prospects
- Animation des communautés (Réseaux sociaux, co-organisation d'instameet, etc.)

CONTACT :

Estelle Mottet - 06 16 62 20 78
Estelle.mottet@sma76.fr

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com



Notre rôle est d'évaluer avec lui ses objectifs et de rationaliser son projet en fonction de ses ressources

Estelle Mottet
Responsable Pôle Communication et E-marketing

ArchéoJazz

dans la place



Festival incontournable du territoire, l'ArchéoJazz s'impose depuis 40 ans dans l'univers musical normand et au-delà. Il y a 3 ans, dans le cadre de son développement, de sa transition digitale et de son souhait de proposer la vente en ligne sur le site internet, l'association de Blainville-Crevon s'est rapprochée de l'agence afin de participer au projet « Place de Marché ».

Passant successivement de la pré-réservation à la réservation en ligne avec paiement par carte bancaire, en 2017, l'ArchéoJazz a proposé un service identique à fnac.com depuis son site internet : l'e-billet avec numérisation de ce dernier à l'entrée du festival. L'open billet, déployé par Seine-Maritime Attractivité, a ainsi permis à l'association de multiplier par 10 son chiffre d'affaires émanant de sa billetterie officielle.

#transitiondigitale des offices de tourisme

Dans le cadre de la refonte de son site internet, l'office de tourisme de l'agglomération Havraise a souhaité raccorder intégralement ce dernier à la base de données normande (Tourinsoft). Seine-Maritime Attractivité a ainsi accompagné cette structure dans sa réflexion et la mise en place technique de son portail. Par un transfert de compétences de Seine-Maritime Attractivité lors de formations, les collaborateurs de l'office de tourisme sont aujourd'hui en totale autonomie dans l'administration de leurs données et proposent un portail web en 5 langues à leurs visiteurs.

Autre nouveauté digitale touristique en Seine-Maritime : La nouvelle newsletter de l'office de tourisme de Forges-les-Eaux. Cette structure a souhaité réaliser la promotion des événements se déroulant sur son territoire par emailing. Ainsi, les réflexions menées collectivement concernant les aspects techniques du projet et les ressources ont mené Seine-Maritime Attractivité à proposer à l'OT de Forges-les-Eaux une newsletter automatiquement administrable à partir du Système d'Information Touristique. Aujourd'hui cette newsletter hebdomadaire est envoyée à près de 3000 contacts.

CONTACT :

Laura Del'Imagine - 02 32 19 60 55
laura.delimagine@sma76.fr

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com



+ de 1000 

acteurs touristiques
et culturels accompagnés

CONTACT :

Ingrid Millot - 02 35 12 16 12
ingrid.millot@sma76.fr

Instagram : le réseau social indispensable pour promouvoir sa marque ou sa destination



Dernier en date, l'« instameet » (insta-rencontre) sur le thème « la Fête du Hareng de Dieppe » a été co-organisé avec @DieppeTourisme et @IgersRouen afin de créer une vraie interaction avec les followers de nos communautés. L'idée est simple : rassembler, découvrir et partager la destination avec notre communauté #LaNormandieImpressionnante. La période estivale verra également de nouvelles rencontres co-organisées avec les territoires, notamment dans le cadre de la valorisation de l'OGS (Opération Grand Site) à Etretat.

CONTACTS :

Hakim Salah - 02 35 12 10 16
hakim.salah@sma76.fr



Le programme LEADER 2014 - 2020 de Seine en Bray



Interview

Soutenir l'innovation territoriale

Laure Grindel anime le programme LEADER de Seine en Bray pour le Pays de Bray

SMA :

Quel est l'intérêt d'un programme LEADER pour un territoire comme le Pays de Bray et Inter Caux Vexin ?

Laure Grindel :

Ce programme issu du FEADER est très participatif (plus de 250 personnes ont contribué à sa préparation en 2015) et permet d'allouer des fonds sur diverses thématiques à enjeux non couverts habituellement sur des actions d'innovation territoriale. L'association Pays de Bray/ Inter Caux Vexin donne plus d'envergure et de poids à notre programme.

SMA :

quelques exemples d'actions ?

Laure Grindel :

Notre programme a permis de soutenir la valorisation d'un pressoir du 19^{ème} siècle sur la commune de Quincampoix et de financer une étude d'opportunité pour un espace numérique de formation et de télétravail à Cournay en Bray. Des actions en faveur de l'agriculture, du tourisme (en lien avec l'Avenue Verte London Paris par ex) ou de l'action culturelle sont également éligibles si une autre source de financement public existe.

SMA :

D'autres territoires ont-ils lancé un programme LEADER en Seine-Maritime ?

Laure Grindel :

Seuls deux autres territoires bénéficient de la même démarche : les secteurs de Brotonne (Parc Naturel Régional) en association avec les territoires de l'Eure et du pays Dieppois Terroir de Caux ont un programme LEADER en cours dans une philosophie comparable à la nôtre car nos enjeux de territoires ruraux et périurbains sont souvent très proches.

CONTACTS :

Pays de Bray : Laure Grindel
PETR du Pays de Bray : 02 32 97 56 14
lauregrindel@paysdebray.org

Inter Caux Vexin : Stéphane Jot
09 60 36 01 81 - s-jot@wanadoo.fr

Parmi les programmes de financements européens ouverts aux entreprises, associations et collectivités (dont la communauté de communes Bray Eawy) figure le programme LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) de Seine en Bray signé le 2 décembre 2016, un dispositif faisant partie du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

Constitué sous forme d'un programme en 6 grandes thématiques, il représente près de 3 millions d'€ d'aides.

Il permet de soutenir différents types de projets apportant des innovations ou s'inscrivant dans des filières ou besoins nouveaux concernant le secteur Inter Caux Vexin et Pays de Bray.

Parmi d'autres types de projets qui peuvent être soutenus, il est possible de citer le soutien aux circuits courts (drive ou magasin fermier), la mise en place d'une stratégie touristique ou l'aide à la création de nouveaux sites de visite et l'ouverture de sites naturels aux personnes à mobilité réduite.

Les nouvelles formes de travail sont également concernées avec une aide à la mise en place de tiers lieux pour le télétravail ou la création de lieux de formation décentralisés.

L'adaptation des services aux personnes âgées (silver économie) mais aussi la mise en réseau des acteurs culturels, le soutien

à certains projets culturels sont également dans la liste des actions possibles.

Un groupe d'élus et de personnes bénévoles issues de la société civile reçoivent les dossiers et les valident en Groupement d'Action Locale.

L'aide peut atteindre 80% du coût pour une collectivité. Pour une entreprise, une exploitation agricole ou une association l'aide peut être sollicitée sous réserve de l'obtention d'une autre aide publique et d'un autofinancement d'au moins 20%.

CONTACTS :

Pays de Bray : 02 32 97 56 14
Inter Caux Vexin Stéphane Jot :
09 60 36 01 81 - s-jot@wanadoo.fr
www.paysdebray.org/programme-leader/
leader.pesb@gmail.com

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com



66 

projets soutenus
grâce au programme
LEADER 2007-2013

Bray Eawy : Un territoire aux atouts importants

Née de la fusion des communautés du Pays Neufchâtelois, de Saint-Saëns et de quelques communes de Bosc Eawy, cette communauté de communes présente un caractère rural marqué mais aussi quelques équipements et spécificités qui peuvent la porter à l'optimisme pour l'avenir.

Neufchâtel-en-Bray, c'est bien sûr le seul et unique fromage AOP de la Seine-Maritime dont notoriété et forme en cœur sont connues au-delà des limites de la Normandie. Se contenter de cela quand on évoque la nouvelle communauté de communes Bray Eawy serait par trop réducteur.

Ce qui est notable au premier abord c'est l'excellente desserte autoroutière dont bénéficie ce territoire, un décloisonnement heureux pour le Pays de Bray dans son ensemble mais particulièrement profitable ici. L'A29 qui arrive du Havre rejoint précisément l'A28 au niveau de Saint-Saëns et crée un hub autoroutier où les flux sont rassemblés pendant une vingtaine de kilomètres avant de se séparer à nouveau au nord de Neufchâtel.

Même si l'agriculture domine, quelques implantations industrielles et artisanales se sont historiquement rassemblées au cœur des deux principales communes Saint-Saëns et Neufchâtel-en-Bray, le développement suit ici comme ailleurs une logique d'accessibilité routière, critère majeur pour les entrepreneurs. Trois ZA ont été aménagées au bord des autoroutes. La plus importante (23 ha) au Pucheuil, profite de cette double desserte A29/A28 pour attirer des activités de fabrication (Tubao/Auzou Citernes) mais aussi de distribution et logistique (SOCOPAL, Messageries et Transports de l'Atlantique ainsi que LDA). Cette zone possède des qualités suffisantes pour attirer des projets logistiques ou industriels structurants. 14 ha y sont aujourd'hui déjà pré-réservés sur une deuxième tranche.

Plus au nord, la ZA des Hayons est conçue pour l'artisanat à la croisée de l'autoroute et de l'axe Dieppe/Paris. 25 000 m² d'un seul tenant y sont disponibles.

Enfin Callengeville possède également une zone située directement sur la sortie 6 de l'A28 tout à fait au nord de la communauté. 3 ha y sont disponibles à la vente.

Cette offre d'implantation en terrains nus sera par ailleurs prochainement complétée au nord-ouest par une nouvelle zone plutôt destinée à des activités de proximité sur la commune des Grandes Ventes en bordure de RD 915 pour environ 5 ha.

Avec ces 3 différentes gammes de terrains à bâtir, l'armature communautaire en matière de ZA est complète et équilibrée et assure des réponses au tissu économique aussi bien endogène que potentiellement exogène.

De son côté, l'attractivité touristique de Bray Eawy repose en partie sur sa gastronomie avec pour produit phare, le fromage de Neufchâtel dont plusieurs producteurs ouvrent leurs fermes à la visite, et comprend également quelques équipements notables au premier rang desquels l'Avenue Verte London Paris, véloroute traversant ce territoire dont les retombées économiques ont été estimées à 1,6 millions d'euros en 2015. L'importante fréquentation de cette véloroute démontre l'intérêt toujours plus important des touristes pour les loisirs de pleine nature. Les acteurs locaux ont bien compris cette tendance et y répondent avec un réseau de boucles de randonnées pédestres et VTT (15 circuits balisés) parmi les plus denses de notre Département. L'offre de loisirs touristiques compte également le golf de Saint Saëns (80 ha, groupe Partouche), le musée des Arts et Traditions Populaires Mathon-Durand (2 000 entrées/an) ou encore l'impressionnant château de Mesnières-en-Bray (13 000 entrées/an). L'offre d'hébergements marchands se répartit entre terrains de campings (562 lits), les locations et chambres d'hôtes (276 lits) et hôtellerie (102 lits).

CONTACT :

Xavier Prévotat - 06 83 92 26 90
Xavier.prevotat@sma76.fr

[En savoir +](#)

seine-maritime-attractivite.com

Ingénierie

Restauration d'une église à Vatierville



L'église Saint Pierre, située dans la rue principale de Vatierville est rattachée à la paroisse de Notre-Dame de Neufchâtel - Pays de Bray.

L'église Saint Pierre de Vatierville aurait été construite à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle, en pierre, brique et silex et bâtie selon un plan en croix latine, où l'absence de transept conduit à un vaisseau continu. Le clocher à base carrée de style roman est posé entre la nef et le chœur, et pourrait dater de la construction primitive.

A noter que deux sculptures polychromes en pierre composées de six apôtres représentés en groupe avec leurs attributs sont classées Monuments Historiques par décret du 17 décembre 1992.

Des travaux de gros entretien sont à prévoir, notamment au niveau des parements extérieurs et des enduits intérieurs. L'édifice souffre de problèmes d'humidité en particulier sous le clocher et dans la chapelle seigneuriale, au Sud de la nef.

Cet édifice nécessite de faire appel à un architecte bien au fait de ce type

d'intervention (architecte du patrimoine) qui effectuera un relevé de l'ensemble de l'édifice au 100^e, pour permettre d'établir un diagnostic avec localisation des désordres sur plans et rapport photographique commenté, une évaluation des travaux de restauration chiffrés par lot, qui autorisera un premier plan et un phasage au besoin.

Les études permettront de définir les travaux qui feront l'objet d'un appel d'offre et le résultat permettra les attributions d'éventuelles subventions : Communauté de communes, Département, DETR, « Fondation du Patrimoine », Réserve Parlementaire, mécénat, etc.

CONTACT :

Pôle Ingénierie - 02 35 03 57 04
ingenierie@sma76.fr

[En savoir +](#)

seine-maritime-attractivite.com

Accueil presse, voyage presse

Les médias représentent de véritables prescripteurs de la destination en termes d'attractivité et de notoriété : face à la forte concurrence des destinations touristiques, Seine-Maritime Attractivité poursuit une stratégie presse offensive, en mettant notamment en place des voyages presse, valorisant nos thématiques identitaires et nos filières (jardins, tourisme de mémoire, nautisme...) mais aussi des accueils individuels en sur-mesure : Maison France 5, Le Figaro à plusieurs reprises, France Inter, France 3, Géo, Notre Temps, C8... sur la presse nationale, ainsi que des accueils internationaux en partenariat avec le CRT (the Guardian, the Telegraph, Tagespiegel, Plus Magazine...)



CONTACT :

Estelle Clabaux - 02 35 12 16 11
Estelle.clabaux@sma76.fr

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com



Opéra VIP pour les futurs rédacteurs !

Le 9 mai dernier, Seine-Maritime Attractivité réunissait à l'Opéra Rouen Normandie les 5 premiers experts du territoire « Ambassadeur » de la Seine-Maritime. Après une visite VIP des lieux, ces habitants du département, sélectionnés après une enquête auprès des 18 000 foyers Ambassadeur 76, ont participé à leur première séance de travail avec l'agence. Dès cet été, ces nouveaux rédacteurs contribueront au blog de la destination par leurs articles sur leurs randos favorites, les pépites qu'ils souhaitent partager ou tout simplement nous parler de leur dernière exposition.



CONTACT :

Hakim Salah - 02 35 12 10 16
hakim.salah@sma76.fr
www.seine-maritime-tourisme.com/blog/

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com

Aménagement d'une portion de la RD36 en traversée d'agglomération

Fesques est une commune de 135 habitants située dans la vallée de l'Eaulne dans le pays de Bray, à proximité de l'A28. Cette commune est traversée par la RD36 qui relie Vatierville à Clais. Cette route départementale qui traverse le village induit une circulation importante, notamment de poids-lourds, qui provoque un problème de sécurité pour les riverains.

La RD36 traverse le village de façon linéaire et le centre-bourg se situant en point bas du village, la vitesse des véhicules s'en trouve favorisée. Afin de pallier un problème de sécurité au niveau de certains carrefours, la Direction

des Routes avait réalisé des aménagements provisoires composés de coussins berlinois et d'une modification de régime de priorité.

L'analyse du site nous a permis d'identifier les points faibles et les points forts de cette traversée de centre-bourg.

Le programme du Maître d'Ouvrage est de :

- Sécuriser la traversée du bourg.
- Permettre un déplacement piéton continu sur au moins l'un des côtés de la traversée.
- Redonner une réelle place au piéton et sécuriser ses déplacements.

- Améliorer le cadre paysager du centre-bourg.
- Bien marquer les différentes séquences constitutives de la traversée du bourg.
- Aménager un « coeur de bourg » grâce à l'acquisition d'une nouvelle parcelle.



CONTACT :

Pôle Ingénierie - 02 35 03 57 04
ingenierie@sma76.fr

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com



Les temps forts

Avril à juin 2017



4 avril

@_SMA76 est présente ce jour à l'AG du CTSN pour développer le Tourisme et les Loisirs nautiques sur la côte d'albâtre @cmsica.



11 avril

Intervention CAUE76 et notre pôle ingénierie études devant l'ordre régional des #architectes Partenariat pour un cadre de vie de qualité.



24 avril

Les clos-masures au patrimoine mondial de l'Unesco ? LaSeine-Maritime lance un grand inventaire <https://actu.fr/?p=855995> via @actufr_officiel.



28 avril

Visite de #menuisierieguerin soutenue pour ses investissements #QVT par #pmedeveloppement #solidarites @_SMA76 @seinemaritime.



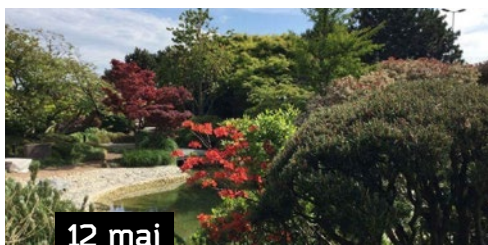
27 avril

Après #lehavre, @Tourisme76 avec @RouenTourisme accueillent @stephanethebaud pour le tournage de la Maison @France5tv à #rouen.



26 avril

Visite du @groupevitamineT avec @MathieuLagache @Eco_Circulaire développement local et solidarités @seinemaritime @_SMA76 #insertion.



12 mai

Retour sur le voyage #presse organisé par @Tourisme76, découverte par les journalistes de superbes jardins et sites de #SeineMaritime.



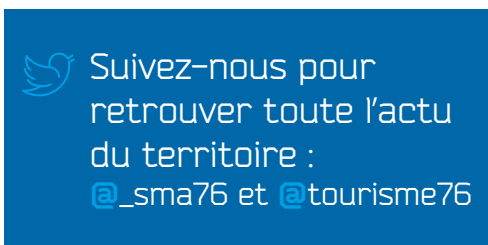
16 mai

Soirée des Ambassadeurs 76 à l'Hôtel du Département & lancement des festivités de la saison ! #SeineMaritime #LaNormandieImpressionnante.



18 mai

Eductour à destination de la communauté touristique au cœur de la Vallée du Verre, visite ce matin du Musée de la Verrerie de Blangy.



Suivez-nous pour retrouver toute l'actu du territoire : @_sma76 et @tourisme76



16 juin

A M+3 le moment est venu de faire le bilan des PréTours du #SalonRDVF 2017. Retour d'expériences et d'anecdotes! #NormandieTourisme @_SMA76.



12 juin

Réunion de concertation à Clères animée par @thierynat76 & @_SMA76 pour la création d'1 #tierslieu @CCIRouenM @Artisanat76 #developpement.

Qualification de l'offre :

les marques et labels déployés par SMA

Un label est pour beaucoup de porteurs de projets et de prestataires touristiques (hébergeurs, restaurateurs, site de visite, services...) un allié de premier choix lors d'un lancement d'activité. Il permet à la fois d'obtenir un appui technique dans sa phase de création et reste le gage d'une certaine réassurance de leurs clients.

En effet, la qualité des prestations est une des principales motivations d'achat de la clientèle touristique nationale et internationale. Renforcer

et améliorer la qualité de l'offre touristique constituent un élément fort pour développer l'attractivité et garantir la compétitivité d'une destination comme la Seine-Maritime.

C'est pourquoi Seine-Maritime Attractivité déploie plusieurs marques et labels connus à l'échelle nationale, voire internationale, pour qualifier son offre vis-à-vis des touristes ciblés.

Marques & Labels



Le label national **Rando Accueil** garantit aux touristes des hébergements et des services adaptés aux différentes pratiques de balade et de grande randonnée. Premier département normand à se lancer dans le déploiement de ce label, la Seine-Maritime vise une montée en puissance du tourisme lié à la randonnée pédestre.



Accueil Vélo est la marque nationale permettant aux touristes à vélo d'identifier les hébergements, restaurants, loueurs et/ou réparateurs vélos, sites de visite ou de loisirs, et les offices de tourisme, disposant des informations et d'une qualité de service répondant à leurs besoins spécifiques. Cette marque est déployée le long des véloroutes de la Seine-Maritime.



Comme son nom l'indique, la Seine-Maritime possède une façade littorale fréquentée par des touristes souhaitant pratiquer des sports nautiques. Ainsi, depuis 2017 est déployé le label **Balades et Randonnées Nautiques** afin de développer la fréquentation de la Côte d'Albâtre et de ses prestataires nautiques.



SMA aide aux déploiements et à la notoriété d'autres marques nationales, comme **Tourisme & Handicap** via des visites d'évaluations techniques ou encore **Qualité Tourisme** par notre participation aux réunions régionales de gestion et d'attribution des marques Qualité.



L'image de la Normandie est souvent associée à celle du cheval. Excellence de son élevage, réputation de ses évènements, densité de ses pratiquants équestres... Aussi un référentiel qualité **Accueil Cheval Normandie** est ainsi déployé auprès des hébergements accueillant les cavaliers et leurs montures, afin de développer les séjours touristiques équestres.

CONTACTS :

Rando Accueil - Accueil Vélo - Balades et Randonnées Nautiques
Clémence Thomas - 02 35 12 10 12
clemence.thomas@sma76.fr

Accueil Cheval Normandie - Qualité Tourisme
Yann Leroux - 02 32 19 60 51
yann.leroux@sma76.fr

Tourisme et Handicap
Stéphanie Viot - 02 35 12 16 10
stephanie.viot@sma76.fr

[En savoir +](#)

seine-maritime-attractivite.com

Directeur de publication : Xavier Prévotat - Seine-Maritime Attractivité

Chef de rédaction : Estelle Mottet - Seine-Maritime Attractivité

Conception graphique et réalisation : Paprika - Annecy - <http://www.paprika-annecy.com/>

Rédaction : Estelle Clabaux - Jérôme Laguerre - Yann Leroux - Laura Del'Imagine - Ingrid Millot - Estelle Mottet - Bruno Morin - Xavier Prévotat - Hakim Salah - Isabelle Dubos (Seine-Maritime Attractivité)

Photographie : SMA76 - H.Salah - V.Rustuel - Caux Seine agglo, Virginie Bruneau, 22/06/2017, Trophées du développement durable - Hugo Zangl

Propriété intellectuelle : Tous les textes, photos, vidéos, données, affiches, logos, marques et autres éléments reproduits dans ce document sont réservés et protégés par le droit de la propriété intellectuelle, notamment droits d'auteur, droits voisins, droits des marques et par la législation sur la protection des bases de données. En conséquence, aucune exploitation, diffusion, reproduction, ou autre opération sur ces documents, même partielle, ne peut être faite sans l'autorisation expresse de l'auteur, conformément aux articles L 111-1, L 122-1 et L 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle. Seules sont autorisées les exceptions légales prévues à l'article L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, à savoir la représentation dans le cadre du cercle de famille, la copie privée ou le droit de courte citation (sous réserve dans ce cas que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source). Tout non respect de ces dispositions est constitutif de contrefaçon et passible à ce titre de poursuites judiciaires, et notamment de sanctions pénales. Ce document est édité à 4000 exemplaires.